



ZOOM SUR MAINVILLIERS



Mainvilliers est une commune de plus de 11.385 habitants. Elle est située en Eure-et-Loir (28), dans l'agglomération urbaine de Chartres. Découverte d'une commune "entre ville et campagne".

SANTÉ ET COMMERCES Mainvilliers rassemble tous les équipements et services médicaux de proximité indispensables. L'offre de santé a récemment été renforcée avec la présence de nouveaux **médecins généralistes et spécialistes**. Le territoire communal dispose d'un **pôle santé** composé d'une part de l'**Hôpital privé d'Eure-et-Loir**, qui comprend également des **urgences** ; et d'autre part de l'**Institut de diabétologie et de nutrition du Centre**.

Mainvilliers possède par ailleurs plusieurs **commerces de proximité** regroupés dans différents quartiers (Tallemont, Acacias, Les Ouches, Compa, Gambetta), plusieurs enseignes de **grande distribution** (dont un drive), une **cueillette**, ainsi qu'un **marché** le jeudi matin pour que chacun y trouve son compte !



TRANSPORTS Mitoyenne de Chartres, la commune de Mainvilliers jouit d'une position privilégiée par rapport aux axes de transport. Le centre-ville se trouve à **10 mn à vélo de la gare SNCF (ligne Paris - Le Mans) et du centre de Chartres**. Grâce à la rocade nord-ouest, Mainvilliers est à la croisée des routes reliant **Chartres, Orléans, Le Mans et Dreux**. La commune est elle-même desservie par **3 lignes de bus** qui la relient aux autres communes voisines (Chartres, Lèves, Lucé...).

CADRE DE VIE Les Mainvillois profitent de plusieurs **parcs et squares** à l'intérieur de la ville, d'un **espace boisé** avec le bois du Château et de **jardins familiaux** sur la route de Senonches. Pour les férus de nature, n'hésitez pas à découvrir le **sentier-nature** situé dans le bois de Seresville. La Ville est labellisée 3 fleurs par le jury régional depuis 2006.

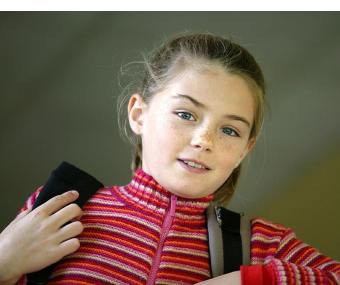


ÉDUCATION Mainvilliers dispose de **3 groupes scolaires primaires** (maternelles et élémentaires) où plus de 1.000 élèves sont accueillis, ainsi

qu'un **collège**. La Ville a élaboré un projet éducatif de territoire qui repose sur le maintien de la **semaine de 4 jours**. D'autres **services périscolaires** sont proposés :

transport et restauration scolaire, accueil périscolaire le matin et le soir, accompagnement aux leçons et animation pour le vendredi. Pour les enfants en difficulté scolaire, les familles peuvent solliciter l'aide du **programme de réussite éducative**. Le mercredi et durant les vacances scolaires, le **centre « L'île aux loisirs Olympe de**

Gouges » accueille vos enfants de 3 à 11 ans et le centre socio-éducatif Jules Verne les 12 à 17 ans afin de proposer tout une gamme d'animations pour leurs loisirs.





PETITE ENFANCE La ville dispose d'un **multi-accueil** de 25 places pour l'accueil régulier et occasionnel et d'une **crèche familiale** de 46 places. Il existe également un **lieu d'accueil enfants-parents** (pour les enfants de moins de 4 ans ayant besoin de se sociabiliser) et un relais petite enfance.

SENIORS Le **foyer restaurant** accueille les seniors et les aînés à l'heure du déjeuner dans une ambiance de convivialité, autour d'**animations et de repas à thème**. Possibilité de transport pour les personnes ne pouvant se déplacer et de portage de repas à domicile. Différentes activités sont proposées tout au long de l'année, matin et/ou après-midi. Chaque année, dans le courant du mois d'octobre, 2 banquets des seniors et des aînés sont organisés par la Ville. Des colis de Noël sont distribués en décembre aux Mainvilloises et Mainvillois de 85 ans et plus (s'ils ne sont pas venus aux banquets). Offerts par la Ville, ces colis comprennent quelques douceurs alimentaires.

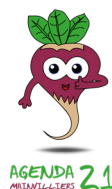


VIE ASSOCIATIVE En plus de ses **équipements sportifs** (1 piscine, 2 stades et gymnases, un terrain multisports, un espace de musculation-fitness), de ses nombreux **clubs sportifs** et d'un **centre socio-éducatif** labellisé centre social, équipé d'un musée virtuelle (Micro-Folie), la commune bénéficie d'un **tissu associatif riche et varié** qui s'adresse à tous les âges et toutes les passions : culture et loisirs, éducation, sports, vie locale, vie sociale...

CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL Tout au long de l'année, des **événements culturels et des manifestations festives** (fête de la Saint-Hilaire, festivités de Noël, fête du sport et de la culture, fête des voisins, nature en balade...) sont l'occasion de moments de partage entre tous. Mainvilliers propose aussi une **programmation culturelle** dont la qualité et l'accessibilité sont reconnues. Lieu accueillant de culture et de loisirs, la **bibliothèque** Jean de la Fontaine est ouverte à tous ; elle est dotée d'un portail internet (bibliotheque.ville-mainvilliers.fr) où l'on peut retrouver le catalogue, les actualités et faire des réservations.



MAIRIE Les services municipaux se tiennent à la disposition des administrés pour les aider et les accompagner dans leurs **démarches au quotidien** (état civil, CCAS, police municipale, etc). **La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 (17h le vendredi).**



Mainvilliers : une ville citoyenne, labellisée « Ville amie des enfants » par l'Unicef, avec un Conseil municipal des enfants, des citoyens associés, un Conseil citoyen, de nombreuses associations partenaires de la Ville et un jumelage avec Römerberg (Allemagne). Labellisée Terre Saine, Mainvilliers est aussi l'une des seules communes d'Eure-et-Loir à s'être dotée d'un Agenda 21 communal.

Ville de Mainvilliers

Hôtel de Ville - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80 - mairie@ville-mainvilliers.fr

ville-mainvilliers.fr

[@Mainvilliers28](https://twitter.com/Mainvilliers28)

